



FICHE D'INSCRIPTION 2021 / 2022

FRAIS D'ADHESION ANNUEL DE 30€

(Tarif réduit à 25 Euros – voir conditions)

Coordonnées de l'élève :

Nom : Prénom :

Né (e) le :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Mail :

Nom du professeur :

Chant Individuel

30 min/sem – 750€ ou 75€ / mois*

45 min/sem - 1100€ ou 110€ / mois

Guitare Individuel

30 min/sem – 750€ ou 75€ / mois*

45 min/sem - 1100€ ou 110€ / mois*

Piano Individuel

30 min/sem - 750€ ou 75€ / mois*

45 min/sem - 1100€ ou 110€ / mois*

Ensemble Vocal adultes / enfants

1 h/sem - 420€ ou 42€ / mois*

Eveil musical 45 min/sem

420€ ou 42€ / mois

Chant Collectif (mini 2 pers)

45 min/sem- 650€ ou 65€ / mois

Guitare Collectif (mini 2 pers)

45 min/sem – 650€ ou 65€ / mois

Piano Collectif (mini 2pers)

45 min/sem – 650€ ou 65€ / mois

Forfait 5 Cours 30 min 125€

Forfait 5 Cours 45 min 185€

Coaching Vocal 50€ / heure

AVA - Atelier Vocal d'Aquitaine – 127/129 Cours de l'Yser – 33000 BORDEAUX

07.64.07.42.64 - ateliervocalaquitaine@gmail.com / www.ecole-musique-bordeaux.com



CONDITIONS GENERALES

ATELIER VOCAL D'AQUITAINE

2021/2022

- Le tarif indiqué lors de l'inscription est toutes taxes comprises (TTC)

- Les cours sont à régler au comptant ou en 10 chèques encaissés chaque mois de septembre à juin

- Les frais d'adhésion de 30€ sont dus pour chaque élève de l'AVA.

- Tarif réduit de 25€ sur les frais d'inscription pour les enfants de - de 13ans, les demandeurs d'emploi, les retraités, et les étudiants sur présentation d'un justificatif.

Une remise de 5% sera appliqué dès la 2ème inscription (pour une même famille)

- Toute séance d'essai sera facturée au tarif de 13 Euros TTC. (Séance de 30 min)

- Pour les inscriptions en cours d'année, les tarifs seront calculés au prorata du nombre de mois restant jusqu'à la fin de l'année.

- Les cours ont lieu du 13 septembre 2020 au 19 Juin 2022.

- Les cours ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires ni pendant les jours fériés.

- En cas d'arrêt des cours, en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué et tous les chèques seront encaissés. (Sauf cas particulier)

- Pour les cours individuels, en cas d'absence de l'élève, les professeurs doivent être prévenus 24H avant le cours, le cours ne sera rattrapé que si le professeur en a la possibilité.

(les absences non prévenues ne seront pas rattrapées et resteront dues)

- Pour les cours collectifs, en cas d'absence de l'élève le cours ne sera pas rattrapé.

*Tarif étudiant sur présentation d'un justificatif nous consulter

Date :

Signature :



Utilisation de photos et vidéos
de votre enfant par l'école

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

.....

Autorisons - n'autorisons pas*

les enseignants de l'école à prendre et à utiliser, dans le cadre pédagogique et de spectacles des photos et des vidéos de notre enfant prises au cours des activités.

(*Barrer la mention inutile)

Date :

Signature :



AUTORISATION EN CAS D'URGENCE

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

.....

Autorisons - n'autorisons pas*

(* Barrer la mention inutile)

Tous membres de l'association à prendre en cas d'urgence toutes les mesures nécessaires

(appel des urgences, transport...).

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

Tél :

DATE :

SIGNATURE :